

**CONSEIL D'ECOLE DU 09/11/2020  
A SAINT ELOI**

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- Point sur les effectifs
- vote du règlement
- renouvellement de l'organisation scolaire
- Evolution du protocole sanitaire
- Sécurité
- Projets
- Demande aux mairies / Suivi des travaux
- Questions de parents

M. Gandon, directeur à Faramans, préside le conseil d'école qui se tient en visio-conférence.

**1- effectifs et répartitions rentrée 2020**

St Eloi : classe de Marie Barthoulot : 11 PS+7 MS+11GS =29

Classe d'Olivia Guichard et Fanélie Fauconnet : 12 PS+10 MS+8 GS =30

Joyeux : classe de Leslie Rajon : 13 CP+14 CE1=27

Classe Véronique Barras et Arnaud Delacroix : 19 CE1+7 CE2 = 26

Faramans : classe de Elodie Ballet: 10 CE2+ 18 CM1=28

Classe de Martin Gandon : 8 CM1+19 CM2 = 27

Soit un total de 167 enfants, pour l'instant ; les effectifs sont toujours en augmentation. Il y a 27 naissances en 2018, donc potentiellement 27 PS à la rentrée 2021.

La mairie de Faramans est en lien avec l'Inspecteur de l'Education Nationale pour une éventuelle ouverture de classe ; elle a déjà avancé sur une extension de l'école afin d'accueillir une ouverture de classe.

**2- vote du règlement**

Voté à l'unanimité.

**3- renouvellement de l'organisation scolaire**

Voté à l'unanimité.

**4- Evolution du protocole sanitaire à l'école**

La communication est essentielle pour le bon fonctionnement de l'école ; elle l'est d'autant plus en cette période de pandémie. C'est pourquoi, il est important que les parents nous tiennent informés très rapidement de symptômes de la covid ou de cas positifs au sein de leur maison. Dans ce cas, nous sommes en lien avec l'inspection et l'ARS. Sachez que ils seront toujours informés en cas de personnes positives dans l'école de leur enfant (nous ne donnons jamais le nom des personnes malades). Si aucune d'information parvient de l'école, c'est qu'il n'y a pas de cas, il n'a donc pas à s'en inquiéter.

Un arrêté préfectoral rend obligatoire le port du masque dans un rayon de 50 mètres autour des établissements scolaires pour toutes les personnes âgées de 6 ans ou plus.

La présence de tous les enfants à l'école reste obligatoire et toute absence doit être justifiée.

Pour les élèves, le port du masque est désormais obligatoire à partir du CP dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs, il appartient aux familles de fournir des masques à leurs enfants. Les écoles disposent d'une petite réserve de masques qui pourraient être fournis aux enfants des familles n'en disposeraient pas.

Ces élèves ont bénéficié d'une information pratique sur l'usage du port du masque.

Les gestes barrières suivants sont appliqués dans les écoles : la distanciation d'un mètre dans les espaces clos lorsque cela est possible, le lavage des mains avant toutes entrées ou sorties de la classe (utilisation ponctuelle d'une solution hydroalcoolique possible sous la surveillance étroite d'un adulte), renforcement de la désinfection et la limitation du brassage entre les classes, aération systématique des locaux à chaque pause.

Les parents gardent un rôle essentiel : prendre la température de des élèves avant le départ à l'école et ne pas les mettre à l'école en cas de fièvre, de symptômes évoquant le covid-19 ou de la présence d'un membre du foyer testé positivement ou cas contact.

## **5- Sécurité**

Comme chaque année, trois exercices incendies sont réalisés (l'un d'entre eux a déjà eu lieu).

Des exercices de mises en sûreté (intrusion et confinement) doivent être réalisés. Cependant au regard de la situation sanitaire, ils peuvent être ajournés.

Enfin, le plan vigipirate a été porté au niveau « urgence attentat » par le premier ministre.

Les principales mesures sont : l'accueil à l'entrée des écoles assuré par un adulte, la possibilité d'un contrôle visuel de sacs ou d'identité d'une personne non identifiée.

## **5- Projets et sorties**

Le thème de l'année pour le RPI est « le jeu ».

L'action solidaire course contre la faim va être reconduite par le RPI, elle aura lieu le vendredi 15 mai 2020, si tout va bien...

Pour réagir à l'actualité récente, les plus grands profiteront de cette fin d'année pour travailler certains points spécifiques du programme d'éducation morale et civique : la liberté d'expression, les valeurs de la république et la laïcité.

Joyeux :

-animation Kapla en mars si cela est possible

-élevage d'escargots dans les classes

-La piscine de St Vulbas étant actuellement fermée aux scolaires, nous ne savons pas pour le moment si notre cycle piscine qui doit débiter le 1<sup>er</sup> décembre pourra avoir lieu. Nous vous tiendrons informés.

-une sortie cinéma plus tard dans l'année si possible

St Eloi :

- La fresque en mosaïque a enfin été installée pendant les dernières vacances.

- une sortie cinéma pour Noël était prévu e...

-animation Kapla en mars, normalement...

-des randonnées, normalement...

-Poursuite du projet avec la maison de retraite de la rose d'or, commencé l'année dernière

Faramans :

- Le projet de fresque prévu l'année dernière n'a pas été reconduit.
- Dans le cadre du programme de sciences, les élèves de l'école s'engagent cette année dans un projet jardin et développement durable avec notamment récupération d'eau de pluie et compostage d'une partie des déchets de la cantine.
- La sortie cinéma de Noël sera probablement reportée.
- Un projet échec est prévu sur la dernière période avec l'intervention du cercle d'échecs de Meximieux.
- Escalade et vélo: ces projets sport de fin d'année auront besoin de parents (ou grands-parents) agréés pour pouvoir se dérouler dans les conditions de sécurité définies par l'éducation nationale. Les premières sessions d'agrément étant annulées, nous espérons vivement que des parents pourront participer en nombre suffisant aux sessions qui auront lieu lors de l'amélioration de la situation sanitaire afin d'assurer la tenue de ces activités.

Le mur d'escalade mobile de l'USEP sera dans la cour de Faramans du 25 mai au 4 juin. Il faudra néanmoins le récupérer avec une attache remorque à St Marcel le vendredi 21 mai en fin d'après-midi.

## **6- demande de travaux et de matériel**

St Eloi :

- Le local de rangement pour le ménage a été réaménagé.
- Qu'en est-il du projet de rangement pour les vélos de l'école ?

Joyeux :

- Quelques chaises défectueuses ont été remplacées par la mairie, nous les en remercions.

Faramans :

- Suite à l'augmentation des effectifs depuis un an et demi et au vu des permis de construire déposés dans la commune, la mairie se penche sur une éventuelle extension de l'école pour répondre au besoin d'une ouverture de classe, pour un budget entre 400 et 500000€.
- Deux étagères ont été posées dans la classe de Mme Ballet.
- La fenêtre lucarne de la réserve a été condamnée après une tentative probable d'effraction.

Enfin, l'équipe enseignante remercie chaudement la mairie pour l'investissement dans un bac de récupération de pluie et un composteur permettant ainsi aux élèves de réaliser leur projet jardin tout en les initiant au développement durable. Merci aussi pour le travail de la terre préalable à la plantation de bulbes et de fraisiers.

## **7- Questions des parents**

Les parents n'ont pas eu de questions

Séance levée à 19h

---

## **Note des représentants de parents d'élève**

Comme indiqué dans le premier chapitre de ce compte-rendu, l'effectif du RPI risque d'augmenter encore à la prochaine rentrée. Les classes sont déjà très chargées et seront donc surchargées à la prochaine rentrée. Avec l'organisation actuelle, les prévisions donneraient la répartition suivante :

- 27 PS + 23 MS + 17 GS = 67 élèves à St Eloi, contre 59 cette année, soit 33 et 34 élèves par classe!
- 108 élèves de CP à CM2, soit un effectif identique (pour l'instant)

Il faut donc prévoir dès aujourd'hui de solliciter l'inspection académique pour l'alerter sur la surcharge imminente des classes de notre RPI et réclamer une "ouverture de classe", c'est à dire l'arrivée d'un nouvel enseignant.

Comme indiqué dans le sixième chapitre de ce compte rendu, la commune de Faramans a pris les devants et engagé des démarches pour la rénovation et l'agrandissement de son école, et nous l'en remercions. En attendant que les travaux soient effectivement réalisés, les élèves de la potentielle nouvelle classe pourront être accueillis à Faramans dans un local restant à définir.

---

**Les parents délégués restent à la disposition de ceux qui auraient des questions ou souhaiteraient avoir des précisions sur ce compte rendu :**

- soit sur internet par le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.commune-faramans.fr/conseil-d-ecoles-parents.html>
- soit par l'adresse mail suivante : [parents.rpi.01800@gmail.com](mailto:parents.rpi.01800@gmail.com)
- soit par téléphone auprès de l'un de vos représentants :

**ST ELOI :**

Caroline RAMEL (maman de Rose - Classe d'Olivia Guichard) : 06 26 35 64 99

Romain BOUILLET (papa de Lana - Classe de Marie Barthoulot) : 06 76 42 69 48

**JOYEUX :**

Emilie MOUGEL (maman de Côme - Classe de Leslie Rajon) : 06 77 80 46 35

Marion BURGAUD (maman de Lou - Classe de Véronique Barras) : 06 80 45 65 86

Marion GOUTRATTEL (Suppléante - maman de Pénélope - Classe de Véronique Barras) : 06 63 06 07 54

**FARAMANS :**

Vincent NICOLAS (papa de Elliott - Classe de Martin Gandon) : 06 86 78 66 59

Stéphane CHAPRON (papa de Constantin - Classe de Martin Gandon) : 06 76 92 14 25

Evelyne MARTIN (Suppléante - maman de Zoé - Classe de Martin Gandon) : 06 78 56 63 20